

La politique salariale pratiquée par les SSII favorise la fuite des cerveaux

Le président du Syntec a répondu aux interrogations des internautes sur l'état du marché de l'emploi et ses perspectives d'évolution. Les contrats au forfait prennent progressivement le pas sur la régie. Quelles sont les principales missions du Syntec ? Syntec informatique a pour mission principale de défendre et de promouvoir les métiers des SSII, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies, en France. Et plus généralement de promouvoir le développement des usages des technologies de l'information au service des entreprises, de l'Etat et des particuliers. Comment se porte le marché de l'emploi informatique en France ? Quelles sont les perspectives pour la fin de l'année ? Et en 2008 ? Les SSII restent le domaine principal de l'emploi des cadres en France. En 2007, notre secteur va recruter environ 50 000 personnes, dont environ 15 000 créations d'emplois nettes, ce qui en fait le leader en matière de création d'emploi cadres. Les SSII se plaignent de difficultés de recrutement, mais moi je ne trouve pas de poste à 45 ans sur Paris...Comment lutter contre la discrimination à l'embauche des seniors dans les SSII ? Lors d'une très récente enquête menée à notre demande par IDC, 75% des sociétés de notre secteur disent rencontrer des difficultés à recruter des collaborateurs confirmés. La situation personnelle que vous évoquez mérite d'être examinée attentivement. Et je refuse la dénomination "senior" à 45 ans ! Diriez-vous que le marché de l'emploi informatique est plus dynamique ou au contraire moins dynamique que l'année dernière ? Quels métiers s'en sortent le mieux ? Le marché de l'emploi reste au moins aussi dynamique qu'en 2006 avec une forte tension, par exemple, sur les consultants ERP, les chefs de projets, les architectes, les commerciaux.... Pourquoi signer un accord de forte revalorisation des minima, au delà des salaires réels ? Est ce pour tuer les éditeurs indépendants en France et favoriser l'offshore des grands groupes ? Il y a eu une revalorisation des minima sociaux. Tout d'abord il s'agit d'une obligation légale de négociation. Cette revalorisation n'avait pas eu lieu en 2006, ce qui explique son montant. Au contraire de votre remarque, Syntec informatique s'attache depuis plus de 2 ans à revaloriser et à favoriser le développement des éditeurs de logiciels français qui représentent un enjeu tout à fait majeur pour notre profession, mais aussi pour l'économie tout entière, et à terme pour l'indépendance technologique de nos entreprises. Croyez bien qu'il s'agit là de l'une de nos priorités fondamentales. Quel est l'impact de l'offshore sur l'emploi IT ? L'offshore est un phénomène incontestable, mondial et en développement significatif en France. Néanmoins, aujourd'hui, il représente entre 3 et 4% du chiffre d'affaires total des services informatiques. De ce fait, son impact sur l'emploi en France reste très limité. Travailler plus pour gagner plus...ce slogan ne risque-t'il pas de tomber à plat à l'heure où cadres, consultants et employés sont déjà suffisamment sous pression dans notre industrie ? Il est vrai que nos professions sont exigeantes et que les cadres et consultants de nos sociétés travaillent beaucoup et sont souvent d'ailleurs très passionnés par leur travail. Je ne pense pas que le Président ait, en employant cette formule, spécialement pensé à nos métiers... Pensez-vous que le gouvernement actuellement au pouvoir consacre des efforts suffisants aux nouvelles technologies ? Quelles seraient les décisions essentielles à prendre pour redonner de la compétitivité à nos entreprises IT ? Le gouvernement actuel a pris récemment quelques bonnes décisions concernant la libération des énergies des entreprises, et notamment les PME, ce qui ne concerne pas spécifiquement notre secteur. Nous avons publié en mars dernier, une série de propositions "Croissance et Emploi" destinées à stimuler à la fois nos entreprises et l'usage des TIC en France. Un certain nombre de ces recommandations sont examinées et nous continuons d'être très actifs vis-à-vis des ministres concernés. Par ailleurs, je pense qu'un "Monsieur ou Madame TIC", nommé au plus haut niveau de l'Etat - Haut Commissaire, secrétaire d'Etat... - est indispensable pour impulser et coordonner les actions concernant ce secteur en France, comme cela se fait dans les pays les plus dynamiques dans le monde. Que change la réforme des heures supplémentaires de Nicolas Sarkozy au travail des informaticiens, alors que la convention Syntec précise un forfait d'heures pour les cadres ? Syntec informatique examine à l'heure actuelle comment les entreprises du secteur doivent appliquer les lois dites TEPA. Il semble bien qu'il existe un malaise croissant entre les SSII et les informaticiens, ces derniers préférant travailler systématiquement chez les utilisateurs : partagez-vous ce constat et comment le Syntec veut-il y remédier ? Il est vrai que nos clients, en particulier le secteur financier, recrute beaucoup d'informaticiens confirmés dans nos entreprises, avec parfois des écarts de salaire significatifs. L'une des raisons à cela est la très forte pression sur les prix qu'exercent les services achats des entreprises, ce qui pèse sur les politiques salariales des entreprises. Nous venons d'ouvrir un chantier de travail sur cette question de la "fuite des cerveaux" vers nos clients. En quelques années, la situation des salariés en intercontrat s'est, je trouve, dégradée... quelles résolutions comptez-vous prendre pour arranger les choses ? Nos sociétés constatent qu'aujourd'hui le taux d'intercontrat est l'un des plus faibles que nous ayons connus ces dernières années. Personnellement, je recommande que les entreprises profitent de ces périodes d'intercontrat pour développer les formations complémentaires pour les personnels concernés. Pensez-vous que les contrats au forfait progressent réellement au détriment de la régie ? A combien estimez-vous leurs parts respectives sur le marché des prestations IT ? Effectivement, progressivement, les contrats au forfait prennent le pas sur la régie, à l'image des autres pays européens. Difficile en revanche de chiffrer précisément le phénomène. La crise financière dans laquelle nous sommes risque t'elle de peser sur les perspectives d'embauche des entreprises ? A ce jour nous ne constatons aucun impact. Par ailleurs, les banques, qui seraient les premières touchées, investissent dans des projets difficilement différables : besoins réglementaires, fusions, optimisation de leur système d'information, développement de systèmes adaptés à leurs filiales internationales... Ceci étant dit, notre activité étant largement liée à l'économie en général, un impact significatif en ce sens nous concernerait nécessairement. Que va changer le contrat de mission pour les SSII ? Il n'y a aucune discussion aujourd'hui autour d'un éventuel contrat de mission. Craigniez-vous que certaines de nos SSII comme Atos Origin voire même Capgemini soient prochainement victimes d'une OPA ? La récente "affaire" GFI-Fujitsu a montré d'une part que les sociétés françaises savaient se défendre et d'autre part que, dans notre secteur, une OPA hostile avait peu de chances d'aboutir. Personnellement, je souhaite que les sociétés françaises restent indépendantes,

dynamiques, que ce soit pour ce qui concerne les SSII ou les éditeurs de logiciels. Quelle est la représentativité réelle au sein des instances dirigeantes de Syntec ? Les éditeurs indépendants petits ont-ils leur place ? Ou bien les places sont-elles réservées aux plus gros éditeurs et SSII ? Syntec informatique compte aujourd'hui plus de 750 membres, dont une bonne moitié d'éditeurs de logiciels tant français que filiales d'éditeurs étrangers. Au conseil d'administration - qui compte 27 membres - siègent 8 d'entre eux, dont quelques PME. Le ratio 8 sur 27 représente les poids respectifs des activités en France. Ce point étant annuellement réexaminé. Quels sont les critères d'adhésion au Syntec ? Une entreprise multi activité mais dont une de ses composante est le conseil en informatique peut-elle en être membre ? Chaque mois le conseil d'administration de Syntec informatique examine les dossiers d'adhésion, en fonction de l'activité principale de l'entreprise, mais aussi de sa pérennité financière. Plus de 90% des candidatures en général, sont acceptées. Selon les données des Assedic et reprises par le Munci, il y a eu plus de 10 000 licenciements dans le secteur des Activités Informatiques en 2005, année déjà favorable à l'emploi, avec deux fois plus de licenciements pour "motifs personnels" - très souvent abusifs bien entendu - que de licenciements économiques... Pourquoi autant de licenciements dans ce secteur alors que l'emploi se porte bien ? Selon l'ANPE, en décembre 2006, il y avait 28 000 demandeurs d'emploi pour environ 600 000 informaticiens en France soit un ratio inférieur à 5%. Parmi ceux-ci, un quart provient de notre secteur pour un effectif d'environ 320 000 employés, soit un taux de chômage de l'ordre de 2,5%, selon les chiffres de l'ANPE. A quand une ouverture de la Charte Cigref/Syntec à des critères plus sociaux : lutte contre les discriminations en particulier autour de l'âge, règles éthiques de la prestation de services qui font cruellement défaut comme l'interdiction de double subordination et de présentation des CV des collaborateurs aux clients... ? Je rencontre demain matin Didier Lambert, Président du Cigref, pour évoquer les extensions éventuelles de cette Charte. Pourquoi le forfait cadre du Syntec est différent du code du travail général ? Le forfait cadre Syntec est issu d'une négociation entre la fédération Syntec et les partenaires sociaux, qui a eu lieu après la loi sur les 35h, ce qui permet d'appliquer ladite loi aux spécificités du secteur. Que pensez-vous de la nouvelle proposition du medef sur les CDI, notamment sur l'embauche au projet et la période d'essai allongée... Dans notre secteur, nous travaillons à 97% en CDI. Ce qui est exceptionnel. Si la loi sur les contrats de travail devait être modifiée, nous l'appliquerions, mais nous ne sommes pas moteurs sur ce sujet. On reproche souvent aux SSII leur manque d'éthique et d'efforts en termes de GRH du fait que les managers et commerciaux se substituent aux DRH, qu'en pensez-vous ? Contrairement à ce que vous semblez penser, je crois pour ma part que les DRH sont des acteurs tout à fait clé dans la gestion d'une SSII : politique de recrutement, politique salariale, gestion des compétences, évolution des carrières... Tous ces sujets sont vitaux quand à la performance finale et l'attractivité d'une société. La position des éditeurs de logiciels vis-à-vis de l'Open Source a-t-elle évolué avec le temps ? Et avec l'arrivée de la GPL 3 ? Je considère que le phénomène Open Source est important dans le monde de l'édition de logiciel, même si son poids actuel par rapport au logiciel propriétaire reste relativement faible. Syntec informatique a publié - pour les 2e Assises du Logiciel en juin dernier - un prise de position détaillée sur l'Open Source. Cette position insiste fortement sur la question de l'interopérabilité entre logiciels. Le vrai débat se trouve là. Le Syntec vient de lancer une académie de l'innovation ; Pouvez-vous nous en dire plus sur ses enjeux ? L'Académie de l'innovation est une initiative qui vise à développer une culture de l'innovation en région, à sensibiliser les jeunes et les enseignants à l'innovation dans nos sociétés, par des rencontres et des actions de sensibilisation qui sont à l'initiative des acteurs locaux, notamment écoles, entreprises, chercheurs ... Votre fonction de président du Syntec est-elle un temps plein ? Souhaitez-vous travailler plus pour gagner plus ? La fonction de Président de Syntec informatique est totalement bénévole et très "occupante" ! Par ailleurs, je rappelle que je suis vice-président de Sopra Group et je confesse que le cumul des deux est parfois assez difficile à manager ! Hormis l'informatique, quelles sont vos passions ? Etes-vous plutôt mer ou montagne ? Je suis mer ET montagne ! Mer parce que ma société Sopragroup sponsorise un trimaran géant de compétition sur lequel j'ai de temps en temps la chance de naviguer. Montagne parce que j'aime ça ! Par ailleurs, j'ai de nombreuses passions, dont la course à pied et je suis en train de préparer le marathon de Berlin du 30 septembre 2007. J'ai également l'occasion de piloter des monoplaces sur circuit, ce qui me permet de me défouler des contraintes précédemment évoquées !

Dominique FILIPPONE, JDN Solutions Source : JDN Solutions